

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

cph-annemasse@justice.fr
20, Rue Léandre VAILLAT - BP 253
74106 ANNEMASSE CEDEX
Téléphone 04.50.38.39.32
Télécopie: -----

AUTORISATION D'ETUDE DE DOSSIER AVANT DELIBERE

(articles R1423-55 et D1423-65 du code du travail)

(J:\USB64_nov2013\nano_FOR\S_A_R\sar14nov14\autoetudeavantDELIBERE.wpd)

Annemasse le

R.G. n° :

SECTION :

Nous , _____ Président

du bureau de jugement du _____

de la formation de référé du _____

autorisons

M _____

et M _____

à étudier le dossier n°

pour une durée maximum de 45 minutes (délibéré JUGEMENT)

pour une durée maximum de 15 minutes (délibéré REFERE)

pour une durée maximum de _____ (fixée en raison de la complexité du dossier)

signature

L'original de ce document est à déposer au greffe le jour de l'inscription des heures sur la feuille de présence.
